



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

FC/JW

P.V. FI 29
P.V. CEB 10

Commission des Finances et du Budget

et

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 03 février 2017

Ordre du jour :

Evolution de la situation budgétaire

*

Présents : M. André Bauler, M. Eugène Berger, Mme Joëlle Elvinger, Mme Cécile Hemmen remplaçant M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Diane Adehm, M. Frank Arndt, M. André Bauler, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, M. Félix Eischen, M. Gast Gibéryen, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen, M. Roger Negri, M. Marcel Oberweis, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

M. Pierre Gramegna, Ministre des Finances

Mme Isabelle Goubin, Directeur du Trésor

M. Etienne Reuter, Directeur de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

M. Alain Bellot, Directeur de l'Administration des Douanes et Accises

M. Nico Reuter, de l'Administration des Douanes et Accises

Mme Pascale Toussing, du Ministère des Finances (Direction Fiscalité)

M. Mathis Mellina, de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED)

Mme Francine Cocard, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Alex Bodry, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Laurent Mosar, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget

M. Claude Haagen, membre de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission des Finances et du Budget
Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

*

Evolution de la situation budgétaire

Sur base du document joint en annexe, M. le Ministre des Finances présente la situation budgétaire prévisionnelle de l'Etat au 31 décembre 2016.

Les chiffres prévisionnels confirment l'évolution positive de la situation budgétaire de l'Etat.

Les **recettes** enregistrées au 31 décembre 2016 s'établissent à 100,7% des montants anticipés au moment de l'établissement du budget 2016.

Les recettes en provenance des contributions directes enregistrent une hausse de 5,1% par rapport au 31 décembre 2015.

Le revenu généré par l'impôt sur les collectivités (1,603 milliard d'euros) a baissé de 3%, ce qui s'explique par le fait que l'impôt minimum est comptabilisé dans l'impôt sur la fortune.

Les retenues par assiette ont augmenté de 6,6%. Les sommes encaissées par le biais de l'impôt commercial communal ont augmenté de 18%, ce qui démontre, selon M. le Ministre, la bonne situation conjoncturelle.

Les retenues sur les salaires et traitements enregistrent une hausse de 3,8%. Les sommes encaissées se situent en-dessous de celles votées par la Chambre des Députés.

Les revenus de capitaux ont augmenté de 23,1%, compensant ainsi les déchets enregistrés dans d'autres catégories.

L'impôt sur la fortune a enregistré une hausse de 32,3% (revenu minimum compris).

La retenue libératoire nationale sur les intérêts a apporté moins d'argent dû au fait que les intérêts se situent à des niveaux historiquement bas.

Les recettes en provenance de l'Enregistrement et des Domaines ont connu une faible progression de l'ordre de 0,6%. Les taxes encaissées par le biais des droits d'enregistrement ont augmenté de 17,9%, alors que les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée ne connaissent qu'une faible variation par rapport à fin 2015.

Les recettes brutes en provenance du e-commerce ont chuté de 31%.

La taxe d'abonnement a permis d'encaisser 903,6 millions d'euros. Etant donné que la valeur des fonds a connu un début d'année morose (la hausse de fin 2016 ne produira ses effets qu'en début de l'année 2017), les sommes encaissées ont baissé de 1,7%.

Au niveau des **Douanes et Accises**, la hausse générale est de 6,5%.

Les droits d'accises sur les huiles minérales ont baissé de 2,5%. M. le Ministre ajoute qu'il y a eu une augmentation de la consommation d'essence, mais une stagnation de la consommation de diesel. Les droits d'accises sur les cigarettes ont augmenté de 10,8%.

Le tableau 2 (figurant en annexe) montre que les dépenses continuent à augmenter moins rapidement que les recettes (+3,6% contre +4,2%). Dans ce contexte, les chiffres relatent en particulier que les frais de fonctionnement de l'Etat restent largement en-dessous du niveau prévu au budget 2016. Ceci montre, selon M. le Ministre des Finances, que les mesures du «Zukunftspak», qui continuent d'être mises en œuvre de façon graduelle, portent leurs fruits.

Ainsi, le solde de l'administration publique, largement excédentaire, s'améliore encore par rapport aux chiffres avancés au 3^e trimestre 2016.

Quant au solde de l'administration centrale, les dernières estimations permettent de confirmer l'amélioration déjà constatée au cours de l'année 2016 et d'anticiper ainsi un déficit bien inférieur à celui prévu au budget. Les chiffres concrets devraient être connus fin avril 2017.

L'Etat a fait porter les investissements directs et indirects à un niveau record, dépassant pour la première fois les 2 milliards d'euros en 2016, notamment pour continuer l'effort de modernisation des infrastructures.

Les prestations à caractère social constituent 53% des dépenses.

Le solde de l'administration publique est largement excédentaire. Les chiffres concrets seront connus dans quelques semaines. Grâce à une exécution rigoureuse du budget au niveau des dépenses, le déficit de l'administration centrale se réduit encore. Pour autant, l'Etat continue à maintenir les investissements à un niveau record, dans l'intérêt de la modernisation de nos infrastructures et de la mise en place des conditions d'un développement qualitatif sur les années à venir. Nonobstant ces développements positifs et au regard notamment des incertitudes au niveau international, il convient de continuer toutefois à mettre en œuvre une politique budgétaire prudente.

Echange de vues

Suite à une question d'un membre du groupe parlementaire DP concernant la définition de «Correction sur actifs non financiers non produits», un représentant de l'IGF répond que les actifs non produits sont des actifs non financiers qui sont issus de processus autres que des processus de production (Les actifs non financiers non produits comprennent, d'une part, les terrains et les autres actifs corporels non produits pouvant être utilisés pour la production de biens et de services et, d'autre part, les actifs incorporels non produits).

Un membre du groupe parlementaire CSV demande des explications sur la baisse des taxes sur les automobiles. Un représentant du ministère répond que beaucoup de véhicules neufs bénéficient de taxes moins élevées (de 30 euros) parce qu'ils sont propulsés par un moteur électrique ou par un moteur alimenté par une pile à combustible.

Suite à une question d'un membre du groupe parlementaire CSV sur les investissements directs et indirects, le Directeur de l'IGF informe que les investissements sont en hausse de 2,2% par rapport au compte général 2015. Il n'est pas encore possible de chiffrer exactement les montants relatifs aux investissements.

* * *

M. le Ministre informe en outre que Mme Pascale Toussing a été nommée Directrice de l'Administration des impôts et que M. Etienne Reuter prend la succession de M. Jeannot Waringo à la tête de l'Inspection générale des finances.

Luxembourg, le 26 avril 2017

La secrétaire,
Francine Cocard

Le Président de la Commission des Finances
et du Budget,
Eugène Berger

La Présidente de la Commission du Contrôle
de l'exécution budgétaire,
Diane Adehm

ANNEXES :

- **Situation des recettes courantes de l'Etat au 31 décembre 2016**
- **Administration centrale: Evolution des recettes et dépenses**
- **Administration centrale 2016: Evolution des recettes et dépenses**
- **Budget de l'Etat 2016: L'exécution prévisionnelle du budget de l'Etat au sens de la législation sur la comptabilité de l'Etat**

SITUATION DES RECETTES COURANTES DE L'ETAT AU 31 DECEMBRE 2016

(tous les montants sont exprimés en mio. EUR)	Recettes au 31.12			Budget	Budget	Compte prov.	Budget	Compte	Recettes en % du budget voté			Variation 15/16	
	2016	2015	2014	2016	2015	2015	2014	2014	2016	2015	2014	en mio. EUR	en %
I. Contributions directes	7 173,1	6 827,0	6 250,0	7 285,3	6 861,2	6 853,0	6 300,1	6 251,3	98,5	99,5	99,2	346,2	5,1
1. Collectivités [1]	1 603,4	1 653,3	1 499,3	1 569,0	1 592,0	1 625,6	1 520,0	1 475,5	102,2	103,8	98,6	-49,8	-3,0
2. Assiette [1]	771,9	724,0	673,6	755,0	741,0	712,6	700,0	663,5	102,2	97,7	96,2	47,9	6,6
3. Salaires et traitements	3 340,6	3 217,2	3 037,9	3 564,5	3 330,0	3 190,1	3 005,0	3 012,6	93,7	96,6	101,1	123,4	3,8
4. Impôt de solidarité	377,0	359,0	337,1	453,2	435,7	425,2	401,9	396,3	83,2	82,4	83,9	18,0	5,0
5. Revenus de capitaux	367,7	298,7	255,8	260,0	240,0	298,7	240,0	255,8	141,4	124,4	106,6	69,1	23,1
6. Fortune [2]	509,3	385,0	274,0	430,0	285,0	385,0	275,0	274,0	118,4	135,1	99,6	124,3	32,3
7. Retenue libératoire nationale sur intérêts	21,7	22,7	26,8	25,0	25,0	22,5	30,0	26,6	86,8	91,0	89,2	-1,0	-4,6
8. Contribution de crise	0,9	1,4	1,7	0,0	0,0	1,4	1,0	1,7	#DIV/0!	#DIV/0!	166,4	-0,5	-36,4
9. Impôt d'équilibrage budgétaire temporaire [3]	63,0	59,8	0,0	100,0	80,0	84,6	0,0	0,0	63,0	74,7	#DIV/0!	3,2	5,4
10. Retenue sur revenus d'épargne (non-résidents)	0,1389	24,3	40,4	40,0	40,0	24,3	45,0	40,4	0,3	60,7	89,8	-24,1	-99,4
11. Jeux de casino (recettes brutes)	17,0	17,9	17,7	20,0	25,0	19,1	22,0	18,9	85,1	71,5	80,5	-0,9	-4,8
12. Contributions directes - autres	100,5	63,8	85,8	68,6	67,5	64,0	60,3	86,1	146,5	94,5	142,3	36,8	57,6
<i>Pour mémoire: impôt commercial communal [2]</i>	710,3	602,2	564,2	591,0	561,0	602,2	530,0	564,2	120,2	107,3	106,5	108,2	18,0
II. Douanes & accises	1 365,4	1 281,5	1 437,5	1 303,0	1 391,0	1 281,5	1 391,1	1 459,2	104,8	92,1	103,3	83,9	6,5
13. Recettes brutes (nettes)	1 014,5	922,0	1 044,9	945,1	1 007,0	922,0	1 013,0	1 066,6	107,3	91,6	113,3	92,5	10,0
Recettes UEBL brutes	933,1	909,8	1 044,9	945,1	987,0	909,8	1 003,0	1 044,9	98,7	92,2	104,2	23,3	2,6
Versements reçus de la Belgique (+)	81,4	12,2	0,0	0,0	20,0	12,2	10,0	21,7	#DIV/0!	61,0	0,0
Versements versés à la Belgique (-)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
14. Droits d'accises sur huiles minérales	178,5	183,1	192,6	175,4	200,0	183,1	200,0	192,6	101,8	91,6	96,3	-4,6	-2,5
15. Droits d'accises sur cigarettes	92,1	83,1	107,2	107,3	92,0	83,1	88,0	107,2	85,8	90,4	121,9	8,9	10,8
16. Taxe sur les véhicules automoteurs (brute) [8]	53,3	68,1	68,2	51,2	64,0	68,1	67,0	68,2	104,1	106,5	101,8	-14,8	-21,8
17. Douanes & accises - autres	27,0	25,1	24,6	24,0	28,0	25,1	23,1	24,6	112,5	89,6	106,7	1,9	7,6
III. Enregistrement & domaines	4 837,1	4 807,4	4 781,9	4 777,0	4 497,6	4 860,7	4 791,6	4 804,2	101,3	106,9	99,8	28,7	0,6
18. Droits d'enregistrement	259,1	219,7	207,9	188,3	173,5	219,7	163,5	207,9	137,6	126,6	127,2	39,4	17,9
19. Taxe sur la Valeur ajoutée (recettes brutes) augmentée de la part nationale eTVA	3 465,6	3 461,0	3 627,8	3 363,2	3 327,1	3 461,0	3 716,0	3 627,8	103,0	104,0	97,6	4,6	0,1
Taxe sur la valeur ajoutée (recettes brutes) [4]	3 465,6	3 461,0	3 627,8	3 363,2	3 327,1	3 461,0	3 716,0	3 627,8	103,0	104,0	97,6	4,6	0,1
30 % des recettes eTVA encaissés, mais non encore portés en recette [5]	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	0,001	#DIV/0!
20. Taxe d'abonnement [6]	903,5	918,7	770,5	994,5	789,0	918,7	730,0	770,5	90,8	116,4	105,5	-15,2	-1,7
21. Taxe sur les assurances	50,1	49,5	44,3	46,5	43,5	49,5	43,5	44,3	107,8	113,7	101,8	0,6	1,3
22. Enregistrement & domaines - autres	158,8	158,5	131,4	184,4	164,5	211,8	138,6	153,7	86,1	96,4	94,8	0,3	0,2
<i>Pour mémoire: Droits de succession [7]</i>	87,0	70,8	74,0	70,0	60,0	70,8	60,0	74,0	124,3	118,0	123,4	16,3	23,0
TOTAL DES RECETTES [I+II+III]	13 375,6	12 915,9	12 469,4	13 385,3	12 749,7	12 995,3	12 482,8	12 514,8	100,1	101,3	99,9	459,7	3,6
IV. Trésorerie de l'Etat	342,4	311,7	285,7	257,8	241,2	318,2	282,3	270,1	132,8	129,2	94,1	30,7	9,8
TOTAL DES RECETTES [I+II+III+IV]	13 718,0	13 227,6	12 735,1	13 623,1	12 991,0	13 313,5	12 765,1	12 784,9	100,7	101,8	99,8	490,4	3,7

[1] Avances trimestrielles dues en mars, juin, septembre et décembre.

[2] Avances trimestrielles dues en février, mai, août et novembre.

[3] L'impôt d'équilibrage budgétaire temporaire (IEBT) est à charge des personnes physiques et perçu sur tous les revenus professionnels, de remplacement et du patrimoine, à l'exclusion des majorations sur les heures supplémentaires. Le taux de l'IEBT est fixé à 0,5 %.

[4] La TVA brute est répartie comme suit: (a) recettes à titre de ressources propres à verser à l'UE, (b) alimentation du fonds communal de dotation financière et (c) quote-part des recettes brutes à transférer au budget ordinaire des recettes

[5] dans le cadre de la directive 2006/112/EC, modifiée par la directive 2008/8/EC, l'Etat luxembourgeois retient 30 % des recettes totales de l'eTVA, les autres 70 % étant distribués aux autres Etats membres de l'UE

[6] Avances trimestrielles dues en janvier, avril, juillet et octobre.

[7] Recette en capital

20
16



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

2

Administration centrale 2016

Evolution des recettes et dépenses

(en millions d'euros)

	Compte					
	2013	2014	2015	2016*	variation 2015/2016	
					en millions	en %
Dépenses.	14.679,5	15.141,6	15.674,1	16.236,8	+ 562,7	+3,6%
Recettes.	14.212,7	15.000,3	15.494,6	16.138,6	+ 644,0	+4,2%
Solde	-466,7	-141,3	-179,6	-98,2	-	-

* Compte prévisionnel au 31 janvier 2016.



Administration centrale 2016

Evolution des recettes et dépenses

(en millions d'euros)

	Compte					
	2013	2014	2015	2016*	variation 2015-2016	
					en millions	en %
Dépenses						
1. Consommation intermédiaire	1.104,9	1.123,5	1.188,7	1.204,6	+ 15,9	+1,3%
2. Formation de capital	1.001,7	1.137,4	1.385,0	1.354,7	- 30,3	-2,2%
3. Rémunération des salariés	3.265,1	3.405,4	3.527,5	3.596,9	+ 69,4	+2,0%
4. Subventions (Services publics d'autobus, logement...)	593,0	627,2	635,7	640,5	+ 4,8	+0,8%
5. Revenus de la propriété (intérêts débiteurs)	255,6	206,7	210,6	211,3	+ 0,7	+0,3%
6. Prestations sociales autres qu'en nature (Chômage, RMG...)	1.465,8	1.492,3	1.507,3	1.524,1	+ 16,8	+1,1%
7. Prestations sociales en nature	62,8	65,4	63,9	62,1	- 1,8	-2,8%
8. Autres transferts courants (Pensions, Maladie, Famille,	6.292,3	6.488,4	6.648,9	6.979,6	+ 330,7	+5,0%
9. Transferts en capital	622,6	583,6	596,1	670,4	+ 74,3	+12,5%
10. Corrections sur actifs non financiers non produits	15,7	11,7	-89,6	-7,5	+ 82,1	-91,6%
Dépenses totales	14.679,5	15.141,6	15.674,1	16.236,8	+ 562,7	+3,6%
Recettes						
11. Impôts sur la production	5.926,6	6.477,5	6.179,1	6.278,5	+ 99,4	+1,6%
12. Impôts courants sur le revenu	6.027,7	6.245,7	6.844,0	7.166,0	+ 322,0	+4,7%
13. Autres recettes	2.258,4	2.277,1	2.471,5	2.694,1	+ 222,6	+9,0%
Recettes totales	14.212,7	15.000,3	15.494,6	16.138,6	+ 644,0	+4,2%
Solde	-466,7	-141,3	-179,6	-98,2	-	-

* Compte prévisionnel au 31 janvier 2016.

20 16



Budget de l'Etat pour 2016

L'exécution prévisionnelle du budget de l'Etat au sens de la législation sur la comptabilité de l'Etat**

	Budget définitif 2016	Plus-ou moins-values	Compte prévis. 2016**	Variation en %*
Budget courant				
Recettes	12.976,4	+267,6	13.243,9	2,1%
Dépenses	12.174,6	+1,0	12.175,6	0,0%
Excédents	801,7	+266,6	1.068,3	-
Budget en capital				
Recettes	90,2	+108,8	199,0	120,6%
Dépenses	1.330,2	+251,1	1.581,2	18,9%
Excédents	-1.240,0	-142,3	-1.382,2	-
Budget total				
Recettes	13.066,6	376,4	13.442,9	2,9%
Dépenses	13.504,8	+252,0	13.756,8	1,9%
Excédents	-438,2	+124,3	-313,9	-

Notes: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en millions d'euros.

* Par rapport au budget définitif 2016.

** Comptes ajustés (fonds de la dette, fonds des routes, fonds du rail, FMI).